

Règlement du Castel Raid Junior 2024

L'adulte qui inscrit l'équipe reconnais avoir eu l'autorisation de chaque parent pour inscrire/accompagner les enfants.

L'adulte qui s'inscrit comme accompagnateur de l'équipe pourra être remplacé le jour du raid (formalité à faire lors du pointage avant le départ).

Selon les âges, trois courses d'orientation sont organisées pour le Castel Raid Junior 2024, le samedi 30 mars 2024 à partir de 14h :

- XL RAID : 2 à 4 équipiers, du collège jusqu'à 16 ans, autonomes, sans accompagnateur
- RAID : 2 à 4 équipiers, du CP au CM2, avec accompagnateur
- RAID découverte : 1 à 2 équipiers, de 4 à 6 ans, avec accompagnateur

Tout changement de la composition des équipes doit être notifié dès que possible à l'organisateur à casteltrail@orange.fr

Toute demande concernant l'organisation et le déroulement de ces épreuves sont à envoyer à casteltrail@orange.fr

L'organisateur se réserve l'exclusivité des droits en ce qui concerne la couverture photo/vidéo, sauf si un contrat a été établi. En participant à cette course, les concurrents acceptent que l'organisation puisse utiliser leur image. Dans le cas contraire, le participant doit en informer par écrit l'organisation. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, chaque coureur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant.

L'association Castel Trail a souscrit une assurance auprès de La Compagnie Allianz pour les manifestations qu'elle organise : Contrat Allianz Associa Pro n°45298031 - Responsabilité civile générale / Défense pénale et recours suite à accident. Les participants non licenciés doivent dans leur intérêt, s'assurer personnellement contre les risques liés à la pratique des activités physiques et sportives, ainsi qu'à leurs éventuelles conséquences familiales et professionnelles.

L'association Castel Trail

